Charente-Maritime Charente-Maritime

La vieille dame qui sauva les baudets

PATRIMOINE Alors que se tient ce week-end à Dampierresur-Boutonne le concours des races mulassières, hommage à une dame sans laquelle le baudet du Poitou aurait disparu

THOMAS BROSSET

lus d'un siècle de trophées tapisse les vieilles écuries de la maison de Blanzay-sur-Boutonne. Des centaines de plaques dans un décor du XIX^e siècle avec

des box en vieux chêne patiné par le temps. «. Je ne me résous pas à les rénover. Il y a ici les souvenirs de quatre générations d'éleveurs de baudets du Poitou. J'ai connu l'époque où les mâles ne sortaient quasiment jamais de l'écurie. Les saillies se passaient là, dans le noir».

Un voile de nostalgie passe devant les yeux de Jean-Luc Duguy. Une grande partie de sa vie a été consacrée à cet étrange solipède chevelu. « Tout petit déjà, je m'occupais des baudets. Puis j'ai quitté le village pour vendre des engins agricoles à Loulay. Cela ne me convenait pas. J'ai décidé de faire un retour à la terre. C'était en 1978, j'avais 24 ans. Mademoiselle m'a embauché pour m'occuper de ses

« Elle s'est entêtée »

Il s'agit de Suzanne Auger. La vieille dame qui sauva les baudets. Elle était éleveur comme ses parents, ses grands-parents, ses arrièregrands-parents. « Mais le baudet n'avait plus vraiment d'utilité (1) en raison de la mécanisation de l'agriculture. D'ailleurs, ses parents lui avaient déconseillé de

prendre la suite. Mais elle s'est entêtée ». Têtue comme un âne. C'est d'ailleurs en cette fin des années 70 que la disparition de cette race a commencé à émouvoir. Il ne restait plus que 70 spécimens dans toute la France. Dont les ânes de Suzanne Auger frappés de consanguinité. La prise de conscience fut

« Mademoiselle Auger n'avait pas d'enfant. J'ai été un peu son fils spirituel »

Une association fut créée tout spécialement, la Sabaud (2) et une des propriétés de la vieille dame aux baudets, la Tillauderie, cédée au Conseil général pour y créer un vrai conservatoire de la race : l'asinerie de Dampierre-sur-Boutonne.

Et il fut décidé d'acheter des ânesses du Portugal pour les croiser avec les mâles d'ici. L'enjeu? À force de croisements, obtenir le retour à une race pure à 99% au bout de sept générations. Trente-cinq ans plus tard, on yest. Il yaurait aujourd'hui plus de 300 baudets du livre A, c'està-dire considérés comme de race pure. L'espèce est sauvée. Et tout le monde s'accorde à dire que c'est en Les critères de jugement ? « Les

Jean-Louis Duguy dans les anciennes écuries tapissées de trophées. PHOTODR

«Mademoiselle Auger n'avait pas d'enfant. J'ai été un peu son fils spirituel », poursuit Jean-Louis Duguy. Au point d'être élu maire de Blandomestique unique en son genre zay. Comme Suzanne Auger en son

Homonymie fortuite

Mais les hasards ne s'arrêtent pas là. Quatre ans après la disparition de la bienfaitrice de l'âne du Poitou, un couple se présente dans sa propriété de Blanzay-sur-Boutonne. Jean-Louis Duguy continue à s'occuper des écuries mais la maison est à vendre. Et ce couple se nomme... Auger. Jacques et Laurence. « Homonymie totale et fortuite. Auger est un nom assez commun dans la région », s'excuse Jacques.

Ils tombent sous le charme de la maison, l'achètent. Au 4 de l'avenue Saint-Jean, des Auger succèdent donc aux Auger.

«On était entourés de baudets. J'ai fini par avoir envie d'en élever moi aussi », explique Laurence. Deux ânesses, puis trois, puis quatre. Laurence Auger s'occupe désormais de sept baudets. « Mais je ne présente que deux ânesses, Sérénade et Uda, au concours natio-

grande partie grâce l'opiniâtreté de oreilles? La droiture du dos, la hauteur, l'épaisseur des pattes, l'enco-

Laurence Auger et Jean-Louis Duguy dans le pré de Blanzay-

sur-Boutonne où gambadent de jeunes baudets. PHOTO DR

lure, la manière de marcher et forcément le bouraillou ».

Le bouraillou ou guenillou, c'est la laine qui donne son allure rasta au baudet. C'est ce qui le distingue au premier regard des autres ânes. sang. Laurence Auger ne connaissait rien aux baudets. En vingt ans, elle est devenue une spécialiste. Bien guidée par Jean-Louis Duguy et en se baignant dans l'atmosphère des

A Blanzay-sur-Boutonne, on a coutume de dire que Suzanne Auger n'a pas laissé de descendance. Mais il existe pourtant une filiation presque aussi forte que le lien du

(1) Il était utilisé pour saillir les juments et faire des mules.

(2) Association pour la sauvegarde du

Après le sauvetage,

LE PROGRAMME À DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Deux jours à l'asinerie

SAMEDI 29 AOÛT. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30, concours d'élevage modèle et allure pour trait poitevin, baudet du Poitou et mule poitevine. De 14 h 30 à 17 h 30, épreuve de dressage monté et de maniabilité montée. À 18 heures, remise des prix et défilé. DIMANCHE 30 AOÛT De 9 heures à

des jeunes étalons de trait poitevin et baudet du Poitou. De 9 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30, épreuve de dressage attelé, traction, maniabilité. À 17 h 30, remise des prix.

PENDANT LES DEUX JOURS Restauration et buvette, animaux à vendre. Dee 14 à 18 heures, baptêmes d'attelage, balades à dos d'ânes.

un second souffle?



Il v aurait aujourd'hui environ 300 baudets de livre A. PHOTO DR

les races asines. Elle va concourir dés engagés, dont six attelages en dans la section « ânesse suitée livre paire! B». Enfin, le concours d'utilisation promet d'être particulièrement in- (1) Conservatoire des ressources génétitéressant, avec un total de 42 équi-

ques du Centre-Ouest.

Les galets de lest sont sauvés

TALMONT-SUR-GIRONDE La mairie a décidé de les conserver au musée de la pêche

L'affaire des galets de lest de Talmont-sur-Gironde (lire « Sud Ouest » du 25 août) va trouver une issue. « Ces galets méritant une place de choix (sic), j'ai demandé à nos cantonniers de les nettoyer avant de les déposer dans le seul endroit qui leur est dédié : le musée. Cette place leur était destinée dès le départ et il n'était pas nécessaire de faire tout ce battage », assure le maire de Talmont-sur-Gironde, Stéphane Loth.

Rappelons que la Société des amis de Talmont était montée au créneau pour dénoncer « la mise au rebut » de ces galets, « témoignages de l'histoire du village.» Placés dans la cour du presbytère de la commune depuis vingtans, ces galets avaient récemment été déplacés pour être stockés près d'un local technique.

Dans le musée de la pêche

« Il faut dire que la végétation s'y était développée grâce au manque d'entretien des membres de la Société des amis de Talmont, garants des collections du musée, qui



Le maire de Talmont, Stéphane Loth, a finalement conservé les galets de lest dans le musée de la pêche du village.

PHOTO ARCHIVES IEAN-MARC CARMENT

séjour dans un endroit loin d'être teaux!» idéal, face aux toilettes où ils étaient utilisés comme banc par de des amis de Talmont, cette pi nombreux visiteurs, ces galets sont rouette va sans doute faire bondin désormais installés en bonne place eux qui n'avaient jamais entendu dans le musée de la pêche, au parler de cette volonté de placer même titre que les nombreuses ces galets dans le musée de la pên'avaient pas eu le temps, sans collections qui le composent... che. doute, d'yveiller, attaque Stéphane Quoi de plus normal puisqu'ils **Stéphane Durand**

Loth. C'est ainsi qu'après un long étaient utilisés pour lester des ba

Pour les membres de la Société

FAITS DIVERS

Interventions dans un camp de gens du voyage

Les gendarmes de la brigade de Saujon sont intervenus à deux re prises, dans la nuit de mardi à mercredi, pour du tapage nocturne et une altercation dans un camp de gens du voyage installé sur la commune de Médis, près de Royan. «Les forces de l'ordre ont été appelées à deux reprises pour éviter que la situation ne dégénère », précise le maire de la commune, Yvon Cotterre. Ces interventions concernent un groupe d'une quarantaine de personnes qui se sont installées lundi soir sur un terrain sans autorisation au niveau de la route de Saint-Sulpicede-Royan. « Je me suis tout de suite rapproché de la préfecture pour obtenir un avis d'expulsion que j'ai présenté mercredi matin », poursuit Yvon Cotterre. Les caravanes ont semble-t-il quitté le terrain

COGNAC

7 conducteurs de deux-roues verbalisés par les policiers

Hier, de 11 h 45 à 12 h 45, douze conducteurs de véhicules deuxroues ont été contrôlés conjointement par la police et la police municipale place François-Ier

Au total, pendant cette heure de contrôles, sept d'entre eux ont été verbalisés.

Les motifs sont variés comme le défaut d'assurance, l'usage du téléphone portable, le casque non attaché ou encore pour bruit gê-

Un détenu plus qu'agité

SAINTES Un homme déjà incarcéré a été condamné à 6 mois de prison ferme pour des

Actes pyromanes, menaces perpétuelles...« La maison d'arrêt de Saintes n'en peut plus et c'est la raison pour laquelle vous êtes ici », a d'emblée prévenu le juge face à un homme âgé de 38 ans. Le prévenu était hier après-midi jugé en comparution immédiate au tribunal de grande instance de Sain-

dégradations en prison

Actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Saintes pour vol, il était jugé cette fois pour diverses dégradations, notamment à l'aide d'un briquet. Il aurait aussi endommagé une télévision, un lavabo ou encore un réfrigérateur. Il était également poursuivi pour menace de mort à l'encontre d'un surveillant. Le prévenu a plusieurs fois mis le feu à son matelas, oblide prison ferme supplémentaires geant les sapeurs-pompiers à intervenir sur les lieux.

en correctionnelle pour des faits Flora Battesti

similaires. « En 2005, Monsieur posait des problèmes en détention », a souligné le parquet. Le vice-procureur de la République Thierry May, a énuméré et nom mé les différentes prisons par les quelles le trentenaire était passé Tulle, Poitiers, Mont-de-Marsan Angoulême...« Partout où vous passez, vous commettez des dé gradations, proférez des menaces envers les surveillants!»

Les réponses du prévenu ont été peu compréhensibles. La défense a réclamé une expertise psy chiatrique pour son client, un an cien toxicomane. En vain. « Ce n'est même plus de la provoca tion. Il ne comprend pas pour quoi il est puni, donc je m'inter roge sur la pertinence d'une condamnation supplémentaire après ses antécédents », a plaidé la

Le tribunal a finalement suivi les réquisitions du parquet. Le prévenu a été condamné à 6 mois et à verser des dommages et intérêts à l'un des surveillants mena-



« La maison d'arrêt de Saintes n'en peut plus », a déclaré le juge à un détenu qui ne cesse de commettre des dégradations.

BOUTONNE Le concours permet d'entretenir la flamme chez les éleveurs

nouveau problème. La mule n'étant pas redevenue un outil de programme ci-dessus). Elle sera travail pour le paysan, l'âne n'a toujours pas d'utilité agraire. Et si, par de mulassiers achetés par l'associala volonté de Régis Leau dans l'île de tion. À noter, la présence exception-Ré qui fait paître son troupeau au nelle de Royalty du Parc, une ânesse pied des remparts de la citadelle de du Poitou qui a donné naissance Saint-Martin, le baudet du Poitou pour la deuxième fois à des juest devenu très populaire auprès meaux, événement très rare dans

des touristes, « sa population pourrait bien recommencer à décliner faute de nouveaux candidats à l'élevage», s'inquiète Jean-Louis Duguy.

marquée par la gestion des étalons

mestique, il y a plus « logeable ». Le baudet du Poitou est sauvé ou Un concours national c'est tout comme. Grâce à Suzanne Pour entretenir la flamme, l'Asso-Auger, à la Sabaud, aux Haras natio-ciation nationale des races mulasnaux, à l'asinerie de Dampierre, à sières du Poitou organise chaque l'Association des races mulassières année un concours national sur le du Poitou, au Cregene (1) et au Parc site du Pôle nature de l'asinerie du du Marais poitevin, la population a baudet du Poitou où se renconété multipliée par quatre en trente- trent les éleveurs, où sont distincing ans. Se pose aujourd'hui un gués les plus beaux spécimen. L'édition 2015 a lieu ce week-end (voir